

[Texte]

Some hon. members: Hear, hear!

Mr. Patenaude: My feeling is that everything is there. Perhaps the public is unaware of the quality of the creative talent in this country. Second, 25 years ago television coverage of hockey games was minimal. What has happened in 25 years? *Hockey Night in Canada* has been shown with consistency each Saturday night. People watched it and kids were playing the same way. I think there is a process to learning an art form and developing a taste for an art form. As soon as they can see it, everyone in this country will develop a taste for the art form. If they cannot see it they will never develop a taste for it, except by fortune.

I believe we have the resources... The movie makers and television programmers have the techniques, talent, capacity and resources, but perhaps there is not the drive to make it. So we have to make a coalition of interests. People who want to see more dance on television—Members of Parliament and so on—must drive the objective and put dance on the screen. Perhaps a special program on the CBC or the French network would be the answer.

Mrs. Finestone: Alternative TV, paragraph 3.(g) or something of the broadcast bill.

The Chairman: We have about 10 minutes before we conclude. I ask that members be fairly brief with their questions.

Mrs. Gaffney: Mr. Patenaude, you talked about opportunities for dance and how you would like to have dance on the stage of the National Arts Centre and theatre. If I understood you correctly, you were saying that the opportunities are not as great as you would want them to be. I get the sense that you think nothing should reside in the National Arts Centre facility. But if we move in that direction it becomes just a rental building.

• 1420

Do you feel that the centre was not intended for that purpose in the first place, or do you think it would serve the nation far better as a rental facility, where you as a dance community could go in and rent? The National Arts Centre Orchestra would then cease to be a National Arts Centre Orchestra. It would probably be a private orchestra, and they could book on occasion. Do you see that as being productive for our centre?

Mr. Patenaude: It is a broad question. What I raise as this notion of a national link to an artistic production is a tricky question. I make a distinction between an artistic company, whether in music, theatre, or dance, and the national objectives and mandate of an institution to give access to the art form. A resident company is not necessarily a national company. You could have Jean-Pierre Perreault in residence in dance, or Les Grands Ballets. The fact that you

[Traduction]

Des voix: Bravo!

M. Patenaude: J'ai l'impression que nous avons tout ce qu'il faut. Le public n'est peut-être pas conscient de la qualité des talents créateurs qui existent au pays. En outre, il y a 25 ans, les matchs de hockey télévisés n'étaient pas nombreux. Que s'est-il passé en 25 ans. L'émission *La Soirée du hockey* a été diffusée régulièrement tous les samedis soir. Les gens ont regardé régulièrement l'émission et les enfants ont joué au hockey. Je pense qu'il y a tout un processus à suivre pour apprendre à connaître un moyen d'expression artistique et pour y prendre goût. Dès que la population peut voir un moyen d'expression artistique, elle y prend goût. Si l'on ne peut pas voir de spectacles, on ne peut jamais y prendre goût, sauf par hasard.

Je crois que nous avons les ressources nécessaires... Les producteurs de films et d'émissions de télévision disposent des techniques, du talent, de la capacité et des ressources nécessaires, mais ils ne sont peut-être pas motivés. Nous devons donc former une coalition de groupes intéressés. Les gens qui veulent voir plus de spectacles de danse à la télévision, notamment les députés, doivent lancer le mouvement et prendre les mesures nécessaires pour que la danse figure parmi les émissions télévisées. La solution serait peut-être de diffuser une émission spéciale aux réseaux anglais ou français de Radio-Canada.

Mme Finestone: Peut-être que la solution réside dans la télévision parallèle ou complémentaire, dont il est question à l'alinéa 3.g) ou ailleurs dans le projet de loi sur la radiodiffusion.

Le président: Il nous reste encore 10 minutes environ avant de terminer. Je demande aux membres du comité de poser des questions plutôt brèves.

Mme Gaffney: Monsieur Patenaude, vous avez parlé des possibilités dans le domaine de la danse et vous avez dit que vous aimeriez voir des spectacles de danse sur la scène du Centre national des Arts et au théâtre. Si je vous ai bien compris, vous avez dit que les possibilités n'étaient pas aussi grandes que vous le voudriez. J'ai l'impression qu'à votre avis, le Centre national des Arts ne devrait avoir aucune troupe à demeure. Si nous allons dans cette voie, cependant, le centre risque de devenir simplement un immeuble de location.

Croyez-vous que ce n'était pas au départ la mission du Centre, ou croyez-vous qu'il serait préférable pour le pays que ce soit une installation que des troupes de danse pourraient louer? L'Orchestre du Centre national des Arts cesserait alors d'être un orchestre du Centre national des Arts. Il deviendrait probablement un orchestre privé qui pourrait réserver le centre à l'occasion. Pensez-vous que notre centre serait alors productif?

M. Patenaude: Ce n'est pas une question simple. J'ai parlé de la notion d'un lien national en matière de production artistique, et c'est une question délicate. J'établis une distinction entre une troupe d'artistes, qu'il s'agisse de musiciens, d'acteurs ou de danseurs, et les objectifs nationaux ainsi que le mandat d'une institution qui doit donner accès aux moyens d'expression artistique. Une troupe à demeure n'est pas nécessairement une troupe nationale. La troupe de